

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES : TRAVAUX D'ORDRE ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

INTERVENTIONS GÉNÉRALES, TRAVAUX ET CONSIGNATION

SYMBOLES VISÉS : BC, BR, SÉRIES B1 ET B2

FORMATION INITIALE

Cette formation s'applique pour la formation initiale des personnels électriciens appelés à effectuer en sécurité des travaux et des interventions sur des installations électriques.

Finalité de la formation

Réaliser en sécurité, conformément à la norme NF C18-510, des travaux et des interventions d'ordre électrique sur des installations et équipements électriques.



Source photo : <http://www.btpcfa-poitou-charentes.fr>

PROGRAMME



DURÉE

- Habilitations séries B1, B2, BR : 3 jours, soit 21 heures.
Habilitation BC : 2 jours ½ soit 17h30
- Entrée tous les 4 mois en moyenne : nous consulter.



PUBLIC ET MODALITÉS D'ACCÈS

Personnels électriciens travaillant à la réalisation, à l'exploitation ou à la maintenance des équipements ou des installations électriques de basse tension



PRÉREQUIS

- Maîtriser les savoirs de base en français (lecture et écriture)
- Avoir, dans le domaine de la basse tension sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation en électricité ou d'une pratique professionnelle.



LIEUX

- **BTP CFA Charente**, 16 260 Chasseneuil s/Bonnieure
- **BTP CFA Charente-Maritime**, 17 100 Saintes
- **BTP CFA Vienne**, 86 280 Saint-Benoît
- Possibilité de réaliser la formation sur le site du demandeur si les conditions sont réunies.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réaliser en toute sécurité des interventions d'entretien et de dépannage et/ou des travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques et/ou être chargé de la consignation
- Respecter ou réaliser la consignation du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension et des interventions BT
- Rendre compte de ses activités
- Analyser et adapter les moyens de protection

CONTENU

- Rappel d'électrotechnique
- Analyse et prévention du risque électrique
- Moyens de prévention et de protection
- Habilitation électrique
- Réglementation
- Travaux basse tension
- Interventions
- Mise en place de moyens de protection (nappes isolantes, etc.)
- Opérations particulières
- Consignation
- Analyse de schémas
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie
- Mise en pratique
- Vérification des acquis théoriques et pratiques

CONTACTS

BTP CFA Charente
05 45 94 14 10

BTP CFA Charente-Maritime & Vienne
05 49 57 11 35

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Plateaux techniques équipés de matériels professionnels. Des salles de formation adaptées aux enseignements théoriques.
- Nos formateurs sont issus du domaine professionnel du bâtiment. Ils ont tous été formés aux habilitations électriques et sont à jour de leur recyclage. Ce sont des professionnels de la formation continue et en apprentissage depuis de nombreuses années.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel
- Exposés, apports théoriques réglementaires et techniques, mise en situations pratiques sur la plateforme pédagogique.

VALIDATION DES ACQUIS

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives (test de contrôle et grille d'observation individuelle des travaux pratiques), le stagiaire se verra délivrer une attestation de compétences formation validant les acquis. Test avec pourcentage de réussite fixé à 75%. Cette formation permet à l'employeur de délivrer à son salarié l'habilitation électrique correspondante en fonction de l'avis établi par le formateur.

Fréquence du recyclage recommandée selon la norme NF C 18-510 : 3 ans

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Compétence à faire valoir en complément du métier exercé.



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 4 stagiaires au minimum à 10 stagiaires au maximum par formateur



ACCÈS HANDICAPÉ

Notre site est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin de faciliter la mise en relation pour construire votre projet professionnel.



TARIFS

- Tarifs individuels :
3 jours de formation : 470€ HT/ stagiaire
2 jours ½ de formation : 450€ HT/ stagiaire*
- Tarif en intra-entreprise :
nous consulter
- Modalités de prise en charge.

* BTP CFA Poitou-Charentes est un organisme non assujéti à la TVA – Franchise en base (article 293-b du Code Général des Impôts) – Tarifs valables jusqu'au 30/06/2021

Certification au répertoire spécifique, fiches rf[®] 1627, 1663, 1629, 1652, 1667, 1632, 1630 :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1627/>
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1663/>
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1629/>
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1652/>
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1667/>
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1630/>
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1632/>

Fiche détaillée HEB1B2BCBRFI-V1
Document MAJ le 24/03/2021 par S. Leygonie



Source photo : BTP CFA Charente-Maritime

LA FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES

74

NOMBRE DE STAGIAIRES
ACCUEILLIS EN 2019 SUR
L'ENSEMBLE DES
FORMATIONS
ÉCHAFAUDAGE

90%

DE
SATISFACTION
EN 2019

100%

DE
RÉUSSITE
EN 2019